

ORDRE DU JOUR

SÉANCE 1

Approbation des comptes de l'organisme année 2017 (avis) ;

SÉANCE 2

Approbation du PV de la séance du 17 mars 2018 (avis) ;

DÉLÉGATION FO ÉNERGIE ET MINES

Estelle DEVOS RS
Frédérique RICARD Titulaire

DÉCLARATION LIMINAIRE FO ÉNERGIE ET MINES

Depuis jeudi dernier, dans de nombreuses régions, les agents sont en grève contre les décisions prises par l'Entreprise.

Au périmètre du Distributeur Enedis et de certaines entités mixtes, FO Energie et Mines, ses militants, ses adhérents et ses sympathisants sont mobilisés sur les différents mouvements.

Contre la casse du Service Public Républicain, une forte mobilisation est de mise. FO Énergie et Mines, aux côtés des agents, élabore son propre cahier de revendications dont les doléances soutenues ne sont pas nouvelles. FO Énergie et Mines les porte en effet depuis plusieurs mois sans aucune réaction, ni action, de la part de la Direction.

POUR MÉMOIRE, VOICI LE CONSTAT QUE NOUS NE CESSONS D'ADRESSER À LA DIRECTION

– En ce qui concerne **le pouvoir d'achat**, **diminution constante du taux d'attribution de NR**, **gel du SNB**, **baisse de l'intéressement**, **imposition sur les frais de déplacement (PERS 793)**...

– Concernant **l'Accord Astreinte**, FO Énergie et Mines remonte régulièrement, au sein des Comités Locaux de Suivi, de nombreux dysfonctionnements dans son application. Ceux-ci sont principalement liés au **manque d'effectif qui met sous pression les Bases Opérationnelles avec une incidence inévitable sur les bordées d'astreinte et la sécurité des agents**.

– À propos des **embauches**, la politique d'austérité et de réduction des effectifs tous azimuts, « zéro embauche », menée par l'Entreprise depuis plusieurs années, conduit l'ensemble des services à gréer leurs équipes par un **recours constant aux emplois précaires** (CDD et intérimaires), voire même **en confiant la réalisation d'une partie de nos activités à des jeunes par le biais des contrats en alternance**. Pour autant, dans le même temps, les bordereaux de candidats en CSP pour de nombreux postes demeurent infructueux. Cette situation est un non-sens total!

Par ailleurs, l'ensemble des Entreprises de la Branche subit des réorganisations successives que FO Énergie et Mines considère, ni plus ni moins, comme **des plans sociaux dissimulés**.

Pour FO Energie et Mines, la solidarité, à travers les **remontées croissantes de cash, faites au Groupe EDF** et ce, **au détriment de la reconnaissance des salariés du Distributeur**, a ses limites.

Certes, la sauvegarde de l'emploi de nos collègues des IEG est primordiale, mais en parallèle, nous devons poursuivre les embauches, de tous âges, au sein du Distributeur, afin d'éviter les effets « falaises » connus ces dernières années. Ceci est vital pour notre avenir.

– Concernant les **droits familiaux et le taux d'activité**, la Direction a engagé une **véritable régression sociale** dans l'Entreprise. FO Énergie et Mines rappelle qu'elle n'a pas été signataire de ces deux accords. Aussi, FO Énergie et Mines ne cautionnera jamais des dispositions régressives pour l'ensemble des agents des IEG.
Le moins-disant social ne fait pas partie des valeurs que nous portons.

AU REGARD DE CE CONSTAT, FO ÉNERGIE ET MINES REVENDIQUE

- Le versement d'une **prime exceptionnelle de 400 €** pour tous les agents afin de compenser la baisse de l'intéressement ;
- Une reconnaissance sans discrimination avec **2 NR, à minima, pour tous** ;
- L'harmonisation du **taux d'avancements au choix à 50 % pour tous les collègues** ;
- Le **respect de l'Accord Astreinte sur la complétude des bordées** ;
- Le **renforcement des équipes d'astreinte** ;
- **L'intégration de tous les agents habilités à travailler dans les tours d'astreinte** ;
- La **non-externalisation de l'astreinte** qui doit rester dans le périmètre d'Enedis. Il en va de l'image d'Enedis et de sa mission de Service Public Républicain ;
- **L'embauche de tous les emplois précaires (CDD, intérimaires) et de tous les alternants à la fin de leur cursus de formation** ;
- **L'abrogation de l'Accord Droits Familiaux actuel** et l'ouverture d'une nouvelle négociation dans les IEG, avec le rétablissement des droits acquis précédemment en visant l'amélioration de ceux-ci ;
- **L'ouverture immédiate d'une négociation sur la pénibilité des métiers pour rétablir le taux de service actif des agents identique à celui qui était en place avant 2010** et prendre en compte l'émergence des nouveaux risques psycho-sociaux.

Au regard des éléments ci-dessus et en application de l'article L2512-2 du Code du travail, **FO Énergie et Mines a déposé un préavis de grève d'un mois à périmètre du Distributeur Enedis et de certaines entités mixtes à compter de ce mardi 12 juin 2018 0 h.**

Dans l'attente de la rencontre programmée demain avec la Direction, et dans l'espoir d'y obtenir des réponses à notre cahier revendicatif, **FO Énergie et Mines ne participera pas aux deux séances du CCE Enedis de ce jour.**

Réponse de la Direction :

En réponse à notre liminaire, et concernant le point relatif à l'astreinte, la Présidente précise qu'un chantier sur les dépannages hors heures ouvrées est bien en cours de réflexion pour le second semestre 2018, par le biais d'« expérimentations réversibles ». Pour autant, aucune externalisation n'est envisagée ni souhaitée par la Direction de l'Entreprise.

FO Énergie et Mines reste mobilisée sur ce dossier.
Nous veillerons à ce que la Direction tienne ses engagements sur la non-externalisation de l'astreinte et à ce que les intérêts des agents soient préservés.



Prochaine échéance

5 juillet 2018 : CCE Enedis